

# Focus Prévoyance

Décembre – Janvier  
2019/20

**Interview avec Stephan Wyss** Il n'y a pas de formule magique **Rémunération dans le 2<sup>e</sup> pilier** Baisse constante  
**Indices** Cadeaux de Noël **News** Informations et actualités **L'écreuil** est honoré...



**Kaspar Hohler**  
Rédacteur en chef  
«Focus Prévoyance»

## Économiser

«Votre argent doit travailler ici»: tel était le slogan publicitaire d'un grand institut financier suisse il y a quelques années. Ce slogan était illustré par un petit bonhomme fait en pièces de monnaie en train de travailler. Le petit bonhomme fait désormais la sieste quand on place son argent sur le livret d'épargne. Le calcul des taux d'intérêt que vous trouvez [ici](#) est actuellement – et dans un avenir prévisible – plutôt ennuyeux pour les investissements sans risque: une ligne droite qui est même légèrement inclinée pour les sommes plus importantes.

On peut discuter du sens et du non-sens de l'humanisation de l'argent, et également de la question de savoir si l'argent est capable de travailler. Une chose est toutefois claire: les gens qui investissent de l'argent aujourd'hui doivent prendre plus de risques sur les marchés financiers qu'autrefois pour pouvoir obtenir des rendements positifs sur leurs actifs.

Pour les assurés des caisses de pension, la rémunération de leur avoir de vieillesse va de soi. Derrière cette évidence se cache toutefois beaucoup de travail que l'on préfère laisser au petit bonhomme en pièces de monnaie dans les coulisses des institutions de prévoyance.

# Il n'y a pas de formule magique

Interview: Gregor Gubser, adjoint du rédacteur en chef «Focus Prévoyance»

Le conseil de fondation fixe la rémunération de l'avoiron de vieillesse. Pour cela, il tient compte de quelques facteurs. Dans les fondations collectives et communes, la concurrence joue également un rôle, explique Stephan Wyss.

## Quel rôle joue la rémunération dans la prévoyance professionnelle?

Je travaille dans la prévoyance professionnelle depuis le début des années 1990. À l'époque, une rémunération et un taux d'intérêt technique de 4 pour cent étaient considérés comme naturels. Le troisième cotisant contribuait à près de la moitié de l'avoiron de vieillesse. Actuellement, il ne le fait plus qu'à un tiers à peine. Cela signifie qu'aujourd'hui, nous avons besoin de plus de cotisations pour pouvoir atteindre le même niveau de rente nominal.

## En ce qui concerne la rémunération, y a-t-il des différences entre les institutions collectives et les caisses autonomes des entreprises?

Oui, il existe des différences déterminantes. Globalement, les conseils de fondation tiennent compte des mêmes facteurs lors de la fixation de la rémunération: taux de couverture, rendement, adaptations prévues du taux d'intérêt technique, structure et capacité d'assainissement de la caisse. Toutefois, les caisses de pension des entreprises sont plutôt prudentes en ce qui concerne la rémunération parce qu'elles ont une optique à plus long terme et ainsi un taux de couverture plus élevé en moyenne que les institutions collectives. Ces dernières sont en concurrence et donc obligées de donner une bonne rémunération au détriment de la sécurité.

## Que pensez-vous des modèles de rémunération fixés?

Les modèles de rémunération qui sont fixés à l'avance ont pour objectif de montrer de façon transparente aux destinataires comment le taux d'intérêt est défini. La rémunération est donc à la libre appréciation du conseil de fondation. D'un autre côté, il y a déjà suffisamment de réglementations. Le conseil de fondation ne devrait pas se priver lui-même de sa marge de manœuvre en fixant à l'avance le montant de la rémunération et à quel taux de couverture. Par ailleurs, contrairement à la

politique, il n'existe en réalité pas de formule magique universelle.

## À quelles réglementations pensez-vous?

Par exemple à l'art. 46, OPP 2. Cet article a été créé en premier lieu à l'intention des institutions collectives et ne permet une amélioration des prestations que si 75% de la réserve de fluctuation cible sont accumulés. Une amélioration des prestations correspond à une rémunération de l'avoiron de vieillesse supérieure au taux d'intérêt technique. Le problème, c'est qu'il n'existe pas de réglementation sur la manière dont la réserve de fluctuation doit être calculée. Les institutions collectives sont ici systématiquement plus basses que les caisses de pension des entreprises, ce qui signifie que pour elles, le risque de découvert est plus élevé.

## Comment les institutions collectives fixent-elles la rémunération?

Il existe des caisses qui fixent la rémunération déjà très tôt pour l'année en cours. Les autres institutions collectives s'appuient ensuite sur ces taux d'intérêt. Les facteurs auxquels les fondations collectives doivent tenir compte sont toutefois les mêmes. À la fin, les institutions collectives ont tendance à rémunérer de façon plus généreuse et à un taux de couverture plus faible en raison de la concurrence mais sans pour autant atteindre systématiquement des meilleurs rendements.

## Les commissions de prévoyance ont-elles une influence sur la rémunération?

Globalement, les commissions de prévoyance sont présentes au conseil de fondation par le biais de représentants. Mais leur influence est très indirecte. C'est bien qu'il en soit ainsi car c'est le conseil de fondation qui est responsable, pas la commission de prévoyance. Il existe toutefois des institutions collectives qui donnent aux œuvres de prévoyance la possibilité de décider de



Stephan Wyss, lic. oec. HSG, expert agréé en prévoyance professionnelle, partenaire fondateur de Prevanto SA



la rémunération. Pour cela, le conseil de fondation doit donner des lignes directrices claires. Selon la stratégie de placement et la valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur, il leur donne ensuite une fourchette et joint également une simulation qui montre comment évolue le taux de couverture et à quelle rémunération. Je souhaite toutefois faire remarquer qu'il existe des institutions collectives qui agissent également avec prudence et une optique à long terme, comme les caisses de pension des entreprises.

### **Est-ce judicieux et possible de traiter sur un pied d'égalité les assurés actifs et les bénéficiaires de rente concernant la rémunération?**

Quand la LPP a été introduite, on parlait du principe que les bénéficiaires de rentes et les assurés actifs seraient traités sur un pied d'égalité.

Les 4 % devaient servir tant pour la rémunération des assurés actifs que pour les garanties implicites d'intérêt pour les bénéficiaires de rente incluses dans le taux de conversion. Les garanties d'intérêt ont ainsi été fixées pour 20/25 ans. Personne ne pouvait prévoir que le niveau des intérêts baisserait de plus de 4 points de pourcentage. Les garanties d'intérêt beaucoup trop élevées seront payées par les assurés actifs bien que ces derniers supportent également l'intégralité du risque de placement. Cela n'est pas juste. Cette année, les actifs s'en sortiront probablement mieux au niveau de la rémunération. La rémunération sera largement supérieure au taux d'intérêt technique.

### **Quel rôle jouez-vous, en tant qu'expert en caisse de pension, lors de la fixation de la rémunération?**

La loi exige que nous, les experts, fissions une recommandation à propos du taux d'intérêt technique. En revanche,

le conseil de fondation est libre de fixer la rémunération de l'avoire de vieillesse. De nombreux conseils de fondation me demandent toutefois mon avis. Si un conseil de fondation prévoyait un taux d'intérêt que j'estime non acceptable, je le ferais remarquer.

### **Si vous deviez fixer le taux d'intérêt, quelle serait sa valeur?**

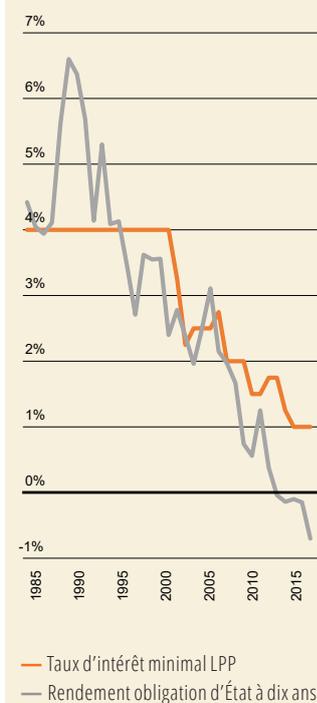
D'abord, le taux d'intérêt technique devrait être correct. Au niveau actuel des intérêts, il serait, pour une caisse moyenne, d'environ 1.25 % – en 2018, il était d'un peu moins de 2 % en moyenne pour toutes les caisses. Si la réserve de fluctuation de valeur cible était également atteinte, je pourrais imaginer une amélioration de la performance. Le conseil de fondation doit toujours avoir en point de mire l'équilibre financier sur le long terme de la caisse. Cette année, je peux m'imaginer que le taux d'intérêt a un 2 devant la virgule pour de nombreuses caisses.

### **Que pensez-vous de la décision du Conseil fédéral de laisser le taux minimal LPP à 1%?**

Je n'ai pas été surpris car après tout, c'est la commission LPP qui l'a proposé. Il lui est difficile de fixer un taux d'intérêt inférieur à 1%. Toutefois, cela ne se justifie pas économiquement. Pendant longtemps, le taux minimal a été proche du rendement des obligations d'État à dix ans. Ce rendement est actuellement d'environ -0.5%, le taux d'intérêt minimal est donc 1.5% plus élevé. Il ne peut en être ainsi sur le long terme.

## **Taux d'intérêt minimal LPP et rendement des obligations d'État depuis 1985**

réd. Le taux d'intérêt minimal LPP est fixé chaque année par le Conseil fédéral, sur recommandation de la commission LPP. Les avoirs de vieillesse LPP doivent – comme son nom l'indique – être rémunérés au moins à ce taux. Jusqu'en 2008, cela n'a pas posé de grands défis aux caisses de pension car le taux était inférieur au rendement des obligations d'État à dix ans ou était au moins à peu près au même niveau. Récemment toutefois, la différence est devenue de plus en plus grande, ce qui oblige les caisses de pension à faire des placements plus risqués.

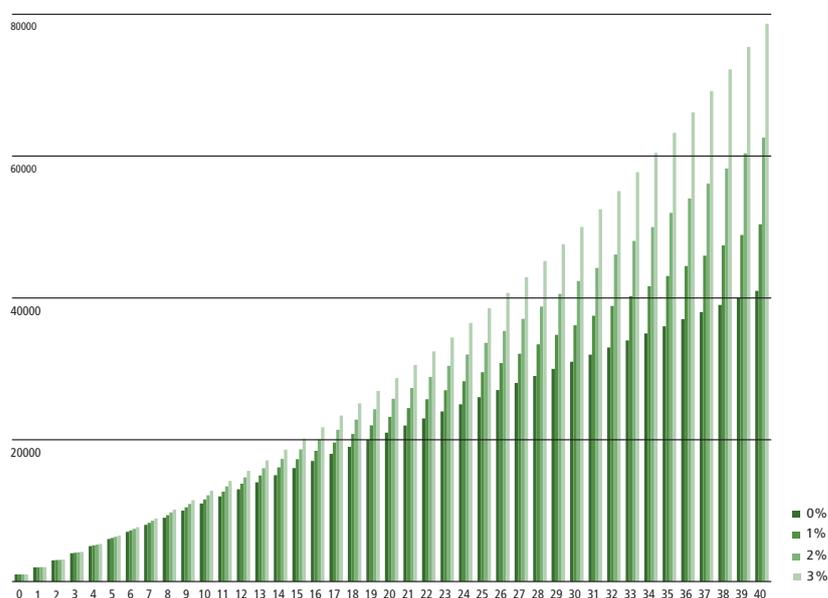


Rémunération dans le 2<sup>e</sup> pilier

# Baisse constante

Le montant de la rémunération annuelle se répercute de façon déterminante sur l'avoir de vieillesse des assurés. Le Conseil fédéral fixe chaque année le taux d'intérêt minimal LPP pour l'année suivante.

## Évolution de l'avoir de vieillesse avec différents taux d'intérêt



Dans la prévoyance professionnelle, on parle de trois cotisants: le salarié, l'employeur et le rendement du capital. Le salarié et l'employeur paient des cotisations sur le salaire assuré du salarié. Le rendement du capital se répercute sur l'avoir de vieillesse des assurés sous la forme d'une rémunération annuelle. Plus cette rémunération est élevée, plus l'avoir de vieillesse à la retraite et donc également la rente ou le capital versé seront élevés. En particulier, l'effet des intérêts composés, que nous connaissons tous grâce aux exemples de calcul faits à l'école (voir encadré), indique que le troisième cotisant joue un rôle important dans la prévoyance professionnelle.

### Les intérêts composés ont une grande influence

Si les salariés et les employeurs paient ensemble pendant 41 ans (de l'âge de 25 ans à l'âge de 65 ans) 1000 francs par an, le montant obtenu est, selon les taux, nettement plus élevé que la somme des cotisations versées (voir graphique). 41 000 francs seront versés. Pour un taux d'intérêt actuellement réaliste de 1%, cela correspond à un avoir de vieillesse total de 50 375 francs. Le troisième cotisant contribue à un cinquième à peine de l'avoir de vieillesse. Pour un taux d'intérêt de 2% sur 40 ans, l'avoir

de vieillesse serait de 62 610 francs, dont les intérêts contribueraient à un peu plus du tiers. Enfin, pour un taux d'intérêt de 3%, le troisième cotisant contribue à environ la moitié du total des 78 663 francs de l'avoir de vieillesse.

### Valeur politique

Compte tenu de la grande importance du taux d'intérêt, il n'est pas étonnant que la recommandation du taux minimal de la LPP au sein de la commission LPP – que le Conseil fédéral suit en règle générale – fasse l'objet de nombreuses discussions chaque année. Si le taux est trop bas, il en résulte pour les assurés un avoir de vieillesse trop faible. S'il est trop haut, les caisses de pension doivent faire profiter les assurés d'intérêts plus élevés que ne le permettrait leur rendement du capital. Du coup, les caisses se retrouvent dans une situation financière délicate. Il faut aussi tenir compte du fait qu'il s'agit d'un taux d'intérêt minimal qui doit être respecté dans le domaine de la prévoyance professionnelle obligatoire (LPP). Cela signifie d'une part que la caisse peut garantir une rémunération plus élevée. Et d'autre part que les avoirs de vieillesse surobligatoires peuvent aussi être rémunérés plus faiblement.



**Gregor Gubser**  
Adjoint du rédacteur en chef  
«Focus Prévoyance»

# 530

millions

### Exemple de calcul à l'école

Supposons que Jésus ait reçu à sa naissance un compte épargne avec un franc dessus et qu'il aurait bénéficié de 1% d'intérêt durant ces 2019 dernières années. En décembre 2019, il aurait alors une fortune de quelque 530 millions de francs.

La formule de calcul est la suivante:  
 $1 \times (1 + 1\%)^{2019}$



**vitem**  
FONDATION DE PRÉVOYANCE

# Le fonds de prévoyance des EMS devient **vitem**

vitem, initialement dédiée aux établissements médico-sociaux (EMS) sous le nom de Fonds de prévoyance EMS (FP-EMS), s'est donné pour mission de gérer les avoirs financiers des employés du domaine de la santé, du social ou de l'accueil de jour des enfants, pour garantir des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité. Créée en 1973, cette institution de prévoyance professionnelle autonome sans but lucratif gère aujourd'hui la prévoyance de près de 11 000 employés de 76 établissements affiliés.

## Ce que vous avez à y gagner

### Des frais de gestion réduits au minimum

Les frais d'administration s'élèvent à **117 CHF** par assuré, ce qui est très inférieur à la moyenne des institutions suisses de prévoyance de droit privé, établie à **313 CHF**.

### Des bénéficiaires qui profitent à l'assuré

vitem n'a pas de but lucratif. La totalité des gains réalisés par la fondation est répercutée, afin d'abaisser les cotisations liées aux risques et de verser un meilleur intérêt. Sur 5 ans, vitem verse un intérêt annuel moyen de **2.40%**, supérieur au minimum légal de **1.35%**. Cet intérêt est crédité sur l'entier de l'avoir vieillesse.

### Une meilleure prévoyance pour les employés à temps partiel

Le taux de cotisation est appliqué à l'entier du salaire. Ce système est plus favorable que celui de la LPP, qui réduit le salaire pris en considération.

### Un capital résiduel garanti après la retraite

Au moment du décès d'un retraité, l'éventuel solde de son avoir de vieillesse après déduction des prestations payées est versé à ses enfants.

Découvrez tous les avantages sur [www.vitem.ch](http://www.vitem.ch)

Une fondation  
en pleine croissance

**9600**  
assurés

**1400**  
rentiers

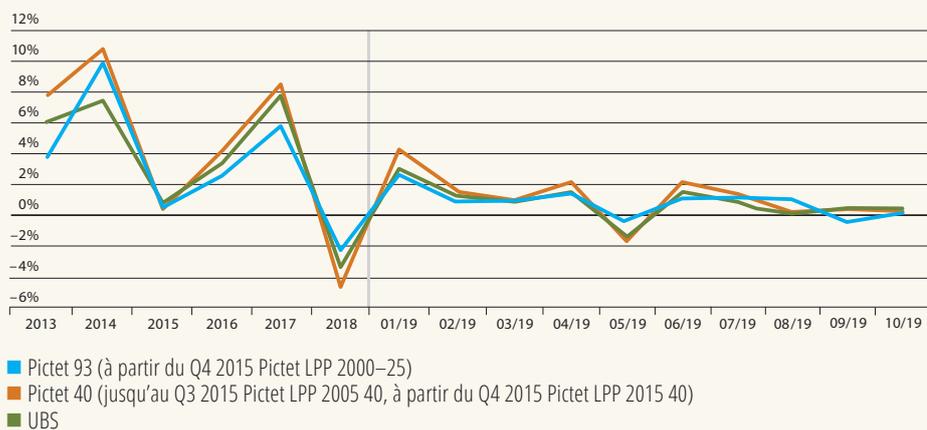
Degré de **couverture**

**106.6%**

Le degré de couverture de la fondation atteint **106.6%** fin 2018, grâce à une performance moyenne de **3.6%** sur les cinq dernières années.

Taux de conversion  
très favorable appliqué  
sur l'entier du capital

**6.8%**



Les trois courbes représentent la performance de différentes stratégies de placement de caisses de pension à la fin de l'année correspondante. Les deux indices Pictet sont des ordres de grandeur calculés qui servent de valeur de référence à de nombreuses caisses de pension. La première valeur (Pictet 93) montre les résultats d'une stratégie réalisée avec 25% d'actions. Pictet 40 inclut 40% d'actions. Vous trouverez plus d'informations [ici](#). UBS publie chaque mois une performance moyenne des caisses de pension. La banque calcule cette performance en se basant sur les dépôts des institutions de prévoyance qui sont clientes chez elle.



## Cadeaux de Noël

ho. En 2019, c'est toute l'année Noël pour les caisses de pension et donc aussi pour leurs assurés: car les rendements sur leurs investissements en capitaux se sont accumulés au fil des mois. Si aucune grosse turbulence ne survient en décembre, il en résultera une performance quasi fantastique de quelque 10% pour la fin de l'année.

L'institution de prévoyance décidera, selon sa situation, de combien les assurés pourront directement bénéficier et si les bénéficiaires de rentes profiteront également de cette pluie d'argent – vous en saurez plus à ce sujet l'année prochaine. Les assurés profitent indirectement de la performance globale. Ce qui n'est pas versé par le biais de rémunérations supplémentaires consolide la situation financière de l'institution de prévoyance. Cela rend plus probables à l'avenir les versements supplémentaires et plus improbables les situations d'assainissement.

Un cadeau d'un autre genre vous attend l'année prochaine à cet endroit de «Focus Prévoyance»: un don de connaissances. Désormais, à la place de l'indice de placement, nous traiterons chaque mois une à deux questions des assurés ou des membres de la commission concernant la prévoyance du 2<sup>e</sup> pilier. Vous pouvez nous faire parvenir vos questions, nous répondrons à certaines d'entre elles (bien entendu de façon anonyme) à cet endroit-là de la publication électronique.



Lecture recommandée par Anne Yammine

### Ne pas avoir peur de l'imprévisible, mais faire avec

De quoi aura l'air la carrière professionnelle 4.0 dans un monde du travail dominé par les nouvelles technologies? Les hommes seront-ils remplacés par des robots? Le psychologue du travail et consultant-formateur, Grégoire Evéquo, tente de répondre à ces questions. Expert en formation, orientation professionnelle et gestion de carrière, sa réponse est brève: une majeure partie des métiers pratiqués aujourd'hui disparaîtra. Mais, nous ne savons pas encore par quoi ces professions seront substituées. Le monde du travail évolue à une vitesse accrue. Dans l'économie 4.0 les carrières seront professionnelles. S'y formeront de nouveaux métiers et de nouvelles formes de travail jusqu'à présent inédites. Il y aura de nombreux nouveaux défis humains à relever.

Les repères traditionnels auront disparu. Les conditions de travail se durciront. Les travailleurs devront se positionner face aux machines, aussi intelligentes qu'elles soient. Mais notre auteur reste. Selon lui, nous réussirons à faire face à tous les nouveaux défis professionnels grâce à notre agilité humaine, créativité, curiosité et sang-froid. Notre cerveau devrait être capable d'apprendre en permanence, quel que soit notre âge. L'organisation du travail devra tenir compte de cette nécessité et capacité d'apprentissage. Les humains auront un rôle à jouer face aux machines robotiques. Ce sont des personnes qui les conçoivent, les programment et les réparent.

La manière de concevoir le travail et les professions va changer radicalement. Les frontières entre vie professionnelle et vie privée s'estomperont. La question qui se posera ne sera pas quelle profession choisir mais plutôt que faire de sa vie et quel sens lui donner. On parlera de «life designing» et «d'empowerment». Les contraintes environnementales, économiques, sociales et institutionnelles limiteront notre champ d'action. Pour finir, les trajectoires individuelles seront influencées par des imprévus. Notre monde restera incertain et complexe. Notre capacité «à pouvoir profiter des imprévus, des coïncidences», deviendra une de nos compétences clés. Toujours selon Evéquo, il ne faut pas avoir peur des imprévisibilités, mais faire avec. Dans notre carrière 4.0 nous devons être capables à gérer le hasard.

#### La carrière professionnelle 4.0

Tendances et opportunités  
 Grégoire Evéquo  
 Editions Slatkine, Genève 2019  
 156 pages, CHF 24.40  
 ISBN 978-2-8321-0933-5

# Actualités



AVS/AI/APG

## Les nouveaux taux de cotisation en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2020 le relèvement du taux de cotisation à l'AVS de 0.3 point qui découle de l'entrée en vigueur de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) à cette même date. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les salariés et leurs employeurs verront la cotisation AVS/AI/APG passer de 10.25% à 10.55% (5.125% à 5.275% chacun). La cotisation AVS/AI/APG minimale des travailleurs indépendants passera de 5.196% à 5.344% et leur cotisation AVS/AI/APG maximale de 9.65% à 9.95%. Le taux de cotisation AVS/AI des personnes exerçant une activité lucrative qui adhèrent à l'assurance facultative passera de 9.8% à 10.1%. En ce qui concerne les assurés sans activité lucrative, dans l'assurance obligatoire, la cotisation AVS/AI/APG minimale passera de 482 francs à 496 francs et la cotisation maximale de 24 100 francs à 24 800 francs. Dans l'assurance AVS/AI facultative, la cotisation minimale sera portée de 922 francs à 950 francs et la cotisation maximale de 23 050 francs à 23 750 francs.

 [www.ofs.admin.ch](http://www.ofs.admin.ch)

### Performance

## Performance mensuelle moyenne de 0.45% en octobre

Les institutions de prévoyance de l'échantillon UBS ont réalisé une performance de 0.45% en moyenne en octobre et de 9.32% depuis le début de l'année, après déduction des frais. La hausse des taux d'intérêt a entraîné des rendements obligataires négatifs, tandis que les actions ont apporté la contribution la plus positive à la performance.

### Prévoyance vieillesse

#### Les Jeunes Libéraux-Radicaux veulent un relèvement de l'âge de la retraite

Les Jeunes Libéraux-Radicaux ont lancé leur initiative sur les rentes. Selon le texte de l'initiative, que la Chancellerie fédérale a publié dans la Feuille fédérale, l'âge de la retraite chez les femmes doit dans une première étape être relevé à 65 ans. Pour les deux sexes, l'âge de la retraite devra ensuite augmenter progressivement à 66 ans puis sera couplé à l'espérance de vie: pour chaque mois d'espérance de vie en plus, il sera relevé de 0.8 mois. Sur la base des prévisions de la Confédération, les auteurs de l'initiative ont calculé que l'âge de la retraite devrait avoir atteint 67 ans en 2043 et 68 ans en 2056. Il devra être communiqué aux personnes concernées cinq ans avant d'être atteint. Les auteurs de l'initiative ont jusqu'au 5 mai 2021 pour réunir les 100 000 signatures nécessaires.

 [www.ofs.admin.ch](http://www.ofs.admin.ch)

### AI

#### Attribution unilatérale des contrats d'expertise

Certains médecins gagnent des millions grâce aux expertises AI. C'est ce qu'affirme «SonntagsBlick» sur la base d'un document de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) que le journal a pu consulter grâce à la loi sur la transparence. Une analyse des chiffres montre que les offices AI attribuent les contrats d'expertise de manière unilatérale. En 2018, ils ont payé 683 médecins et cliniques pour mener des expertises médicales AI monodisciplinaires. Les offices AI ont versé un montant de 29.5 mios de francs pour ces expertises, mais 10% des experts ont reçu environ 73% du volume global des mandats. Un médecin bernois a par exemple gagné 3.1 mios de francs pour des expertises AI. Il est réputé pour ne quasiment jamais conclure à une incapacité de travail. Des avocats, des organisations de personnes handicapées ainsi que des médecins se plaignent du fait que les experts qui reçoivent des millions de la part des offices AI ne jugent plus en toute indépendance.

# Actualités



Propriété du logement

## Baisse des retraits anticipés EPL

UBS a réalisé une étude consacrée aux thèmes de la prévoyance et de l'accession à la propriété.

Bien que le nombre et le montant des retraits du 2<sup>e</sup> pilier pour accéder à la propriété du logement aient diminué ces dernières années, la situation pourrait changer à l'avenir. «Au cours de la dernière décennie, l'immobilier a renchéri presque cinq fois plus vite que le revenu moyen des ménages», explique Matthias Holzhey, responsable du CIO Swiss Real Estate. «Le recours au capital de prévoyance permet de surmonter plus facilement des obstacles financiers devenus plus importants.»

 [www.ubs.com](http://www.ubs.com)

Corporate Governance

### Manque de compréhension mutuelle

Selon les résultats du 7<sup>e</sup> sondage de SWIPRA sur la corporate governance, les actionnaires institutionnels peinent à saisir l'ancrage de la conduite socialement responsable dans les stratégies des entreprises. De leur côté, beaucoup d'entreprises ne comprennent pas dans quelle mesure leur action dans le domaine de la responsabilité sociale influence les décisions d'investissement et le vote des actionnaires lors des assemblées générales. Selon une majorité d'investisseurs institutionnels, les conseils d'administration ne se montrent pas suffisamment diligents dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise.

 [www.swipra.ch](http://www.swipra.ch)

Conjoncture

### Prévisions pessimistes

Les économistes de la grande banque UBS demeurent relativement pessimistes au sujet de la croissance économique en Suisse. Selon leurs prévisions, le produit intérieur brut (PIB) augmentera de 0.7% cette année et 0.9% en 2020. Les experts d'UBS se montrent plus pessimistes que nombre de leurs confrères: la plupart des prévisionnistes tablent sur une croissance du PIB supérieure à 1% pour l'année à venir. (ats)

Immobilier

### Le vieillissement de la population se répercutera sur les prix

Lors d'un événement de CIFI SA, le CEO de l'entreprise Donato Scognamiglio a abordé un aspect jusqu'à présent peu discuté de l'évolution démographique en Suisse: une part croissante de retraités dans la population a des effets sur le marché immobilier. Au Japon, les retraités représentaient 17% de la population en 1997. Ce taux a augmenté pour s'établir à 28% en 2019. Avec 19% de retraités, la Suisse en est là où était le Japon il y a plus de 20 ans. Selon les prévisions actuelles de la Confédération, le taux atteindra 28% dans 30 ans et sera donc celui du Japon aujourd'hui. Entre 1997 et 2019, période de vieillissement démographique important, les prix de l'immobilier résidentiel au Japon ont chuté de près de 40%. Les personnes âgées ont besoin de moins de mètres carrés, ce qui pèse particulièrement sur la demande en maisons individuelles. Donato Scognamiglio a souligné que le vieillissement démographique n'était naturellement pas la seule raison de cette évolution, mais il s'agit d'un facteur essentiel. Le passé du Japon pourrait donc représenter l'avenir de la Suisse en ce qui concerne les prix de l'immobilier.

### L'écureuil est honoré ...

... parce que son nom apparaît dans un test de dialecte bavarois et autrichien. Le mot Oachkatzlschwoaf (queue d'écureuil) est un peu comme le mot Chuchichäschtli en suisse allemand.

### L'écureuil est vexé ...

... parce que le joueur de tennis Fabio Fognini a, à l'occasion d'une défaite, traité l'arbitre d'«écureuil moche». Premièrement, le mot écureuil n'est pas une injure, et deuxièmement, les écureuils sont tout sauf moches.

### L'écureuil agile ...

... n'a pas peur de la numérisation en marche. Sera-t-il un jour remplacé par des robots? Combien de temps s'écoulera-t-il avant qu'un robot puisse grimper aux arbres et récolter des noisettes? L'écureuil a aussi entendu que des automates peuvent certes écrire des articles de sport mais qu'ils ne comprennent pas pourquoi l'équipe de la prison n'a joué qu'à domicile en ligue régionale. Mais les apps avec lesquelles les humains se diagnostiquent eux-mêmes un cancer de la peau sont utiles. Certains considèrent même que la tache de café sur la blouse de médecin est maligne. Comme c'est naïf, pensa l'écureuil. Qui s'enfuit en courant.



# Actualités

## Caricature du mois



Prévoyance vieillesse: la recette de l'OCDE

### Prévoyance vieillesse

## L'OCDE recommande à la Suisse de relever l'âge de la retraite

Selon l'OCDE, la prévoyance vieillesse suisse offre actuellement un revenu approprié à la retraite. Réformer le système est néanmoins indispensable à ses yeux, notamment en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Le manque de réformes freinerait la croissance économique et pèserait lourdement sur les finances publiques.

L'OCDE recommande dans un premier temps de fixer l'âge de départ à la retraite à 65 ans pour les deux sexes, puis de le porter progressivement à 67 ans et l'indexer ensuite à l'espérance de vie. En outre, elle préconise d'abaisser le taux de conversion du 2<sup>e</sup> pilier et de le fixer à l'avenir par ordonnance.

 [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### Surveillance

#### Le Conseil fédéral propose des améliorations ponctuelles

La surveillance des institutions de la prévoyance professionnelle a été réaménagée en 2012. Selon le Conseil fédéral, l'organisation de la surveillance mise en place à cette occasion a fait ses preuves mais elle reste perfectible. C'est pourquoi le projet prévoit des améliorations ponctuelles. Il propose en particulier de préciser les tâches des experts en matière de prévoyance professionnelle et de garantir l'indépendance des autorités régionales de surveillance par une disposition interdisant aux membres des gouvernements cantonaux de siéger dans les organes de surveillance.

 [www.bsv.admin.ch](http://www.bsv.admin.ch)



#### Aperçu des thèmes

L'édition de février de «Focus Prévoyance» traitera le thème du «travail à temps partiel».

# Offrez vos connaissances d'expert pour Noël.



PREVOYANCE  
PROFESSIONNELLE  
SUISSE  
SCHWEIZER  
PERSONAL  
VORSORGE

Lorsque vous achetez trois livres, vous obtenez le moins cher gratuitement. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2019. À commander sur: [www.epas.ch/shop/livres-professionnels](http://www.epas.ch/shop/livres-professionnels)